



---

**AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL**

**RUE DE MONTCALM (LOTS 6 329 092 et 6 329 093)**

---

Conformément à l'article 145.33 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1), avis public est, par la présente, donné par la soussignée, directrice générale et greffière, qu'il sera statué sur une demande d'autorisation d'un usage conditionnel pour la construction d'une habitation multifamiliale de quarante-sept (47) logements lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le lundi 12 janvier 2026 à 19 h 30, à la salle du conseil située au 588, rue De Montcalm, Berthierville.

**IMMEUBLE VISÉ**

La demande, présentée en vertu du règlement sur les usages conditionnels numéro 967, vise des terrains actuellement vacants portant les lots 6 329 092 et 6 329 093, ayant front sur la rue De Montcalm, et situés à l'intérieur de la zone 4-C-66.

**NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE**

La présente demande vise à autoriser, conformément aux dispositions du règlement numéro 967 sur les usages conditionnels ainsi que du règlement de zonage numéro 748 et de leurs amendements, la construction d'un immeuble résidentiel multifamilial de quarante-sept (47) logements sur les lots précités.

Une opération cadastrale sera effectuée afin de regrouper les deux lots visés en un seul lot distinct.

Des conditions particulières peuvent être ajoutées à l'autorisation de cet usage, conformément à l'article 26 du règlement numéro 967 sur les usages conditionnels.

Toute personne intéressée à se faire entendre par le conseil relativement à cette demande pourra le faire à l'occasion de la séance du conseil municipal, le lundi 12 janvier 2026 à 19 h 30, à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Donné à Berthierville, ce 19 décembre 2025

**Sylvie Dubois**  
Directrice générale et greffière